

Amiens, le 27 janvier 2021

Le recteur de l'académie d'Amiens

**Dossier suivi par :**  
Mme Martine WINCKELS-PANCHEN  
M Nicolas MOUNEY  
Référents G2024  
[martine.winckels@ac-amiens.fr](mailto:martine.winckels@ac-amiens.fr)  
[nicolas.mouney@ac-amiens.fr](mailto:nicolas.mouney@ac-amiens.fr)

A

M<sup>me</sup> M. les chefs d'établissement et  
directeurs d'école

**Rectorat de l'académie d'Amiens**  
20, boulevard d'Alsace-Lorraine  
80063 Amiens cedex 9

s/c de  
Madame l'inspectrice d'académie directrice  
académique des services de l'Éducation  
nationale de l'Oise  
et Messieurs les inspecteurs d'académie,  
directeurs académiques des services de  
l'Éducation nationale de l'Aisne et de la  
Somme

## **Objet : Campagne de labellisation « Génération 2024 » et Classes Olympiques**

### **I. Label « Génération 2024 »**

Créé dans le cadre du programme interministériel d'appui à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris en 2024, le label « Génération 2024 » a pour objectif de développer des passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes.

Aujourd'hui, 121 établissements ont été labellisés dans l'académie (60 écoles, 44 collèges et 17 lycées) et une quatrième campagne de labellisation s'ouvre suivant le calendrier suivant :

- Date limite de dépôt des candidatures : vendredi 7 mai 2021
- Etude des demandes de labellisation par le comité de pilotage académique « Génération 2024 » :  
fin mai – début juin 2021
- Cérémonie de remise des labels année scolaire 2021 – 2022

Je vous invite à relayer l'information au sein de votre établissement et à solliciter le concours de vos équipes.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques constituent en effet une opportunité exceptionnelle, susceptible de créer des dynamiques positives dans les écoles, collèges et lycées.

Les professeurs trouveront de multiples ressources sur :

<https://eduscol.education.fr/929/generation-2024>  
<https://www.ac-amiens.fr/generation2024.html>  
<https://cnosf.franceolympique.com/cnosf/cat/7/687.php>

Les demandes de labellisation seront cette année dématérialisées et devront se faire à l'adresse suivante :

Les demandes de labellisation seront cette année dématérialisées et devront se faire à l'adresse suivante : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/dossier-de-candidature-a-la-labellisation-generati>

pour le **vendredi 7 mai 2021 au plus tard**.

M. Nicolas Mouney, référent « Génération 2024 » de l'académie reste disponible pour toute aide ou questionnement à l'adresse suivante : [nicolas.mouney@ac-amiens.fr](mailto:nicolas.mouney@ac-amiens.fr)

## II. Classes Olympiques

Les classes olympiques s'inscrivent dans le label « Génération 2024 » et s'adressent aux élèves scolarisés en maternelle, élémentaire et secondaire.

L'inscription est à effectuer sur la plateforme en ligne du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) : <https://cnosf.franceolympique.com/cnosf/actus/7076-classes-olympiques-2017.html>

Je sais pouvoir compter sur votre dynamisme pour déployer le label « Génération 2024 » et les classes olympiques sur l'ensemble de notre territoire et vous remercie de votre collaboration.



Raphaël MULLER

Annexes :

- « Déposer une candidature à la labellisation Génération 2024 sur Démarches-simplifiées » : Tutoriel (PDF),
- « Génération 2024 » : Cahier des charges (PDF),
- « Classes olympiques » : Infographie (PDF),